



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

_____ **Rapport de recherche** _____

**Profil des détenues
appartenant à un gang**

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Profil des détenues appartenant à un gang

Terri-Lynne Scott

Service correctionnel du Canada

Novembre 2012

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Remerciements

L'auteure tient à remercier Ian Broom pour avoir extrait les données utilisées pour effectuer les analyses. Merci également à Kelly Taylor et à Rick Ruddell, pour leurs rétroaction sur les versions antérieures du présent rapport, et merci à Brian Grant et à Andrew Harris pour leurs suggestions touchant sa rédaction.

Résumé

Mots clés : *délinquantes, profil, membres d'un gang, affiliation à un gang*

L'une des plus importantes difficultés auxquelles font face les systèmes correctionnels est le nombre accru de délinquants qui sont affiliés à un gang ou qui s'associent à l'un d'eux. Ces délinquants représentent une menace non seulement pour le fonctionnement sécuritaire des établissements correctionnels mais, puisqu'ils sont plus susceptibles de récidiver, ils présentent un risque pour la sécurité publique. Bien que l'on ait accordé la majorité de l'attention aux délinquants de sexe masculin qui sont affiliés à un gang dans les documents de recherche, il est important de comprendre les caractéristiques des délinquantes appartenant à un gang, de même que leur comportement pendant leur incarcération. La présente recherche a généré un profil pour les 337 délinquantes qui sont affiliées à un gang, qui ont été admises dans un pénitencier du Service correctionnel du Canada (SCC) entre 1978 et 2009 et qui avaient été désignées comme telles par des agents de libération conditionnelle en établissement (ALC) lors de l'évaluation initiale ou dont le statut de membre ou d'associée d'un gang a été confirmé par des agents du renseignement de sécurité (ARS). Les caractéristiques des délinquantes appartenant à un gang ont été comparées à celles d'un échantillon de délinquantes qui ne sont pas affiliées à un gang, qui ont été appariées à celles-ci selon la durée de leur peine et leur âge.

Dans l'ensemble, les délinquantes affiliées à un gang se sont révélées être le groupe qui avait le plus d'antécédents criminels, qui présentait le risque statique (antécédents criminels) et le risque dynamique (besoins) les plus élevés, qui était le moins motivé, qui avait le plus faible potentiel de réinsertion sociale et qui avait le plus de difficultés à s'adapter au milieu carcéral, comme en témoignent l'implication de ces délinquantes dans des incidents survenus en établissement et le placement de ces dernières en isolement non sollicité. Lors de l'évaluation initiale, la majorité d'entre elles ont été classées au niveau de sécurité moyenne ou maximale et se sont vu imposer une peine d'une durée moyenne de trois ans. Un grand nombre d'entre elles ont déjà été condamnées en tant qu'adulte ou que jeune contrevenante et ont donc déjà purgé une peine d'emprisonnement allant jusqu'à quatre ans. De plus, les délinquantes associées à un gang éprouvent des difficultés dans le domaine des fréquentations et des attitudes favorisant la criminalité, et ces difficultés donnent lieu à des problèmes d'adaptation au milieu carcéral, qui se manifestent par de la violence et un comportement nuisible pendant l'incarcération.

Le présent profil de délinquantes appartenant à un gang constitue un point de départ pour de futures études sur les gangs de délinquantes en milieu correctionnel, lesquelles devraient examiner le leadership et la structure des gangs, les réseaux sociaux (dans les pénitenciers et dans la collectivité), les cheminements menant à l'affiliation à un gang, ainsi que les facteurs liés au fait de quitter un gang. Une meilleure compréhension de ces domaines permettra aux responsables des services correctionnels de proposer des interventions plus efficaces visant à répondre à un ensemble complexe de besoins propres à leur participation aux activités d'un gang pour garantir une gestion appropriée du risque afin de maintenir la sécurité en établissement et d'assurer la protection du public.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes	vi
Introduction.....	1
La présente étude	5
Méthode	6
Participants.....	6
Données.....	6
Analyse	7
Résultats.....	8
Appartenance et affiliation à un gang	8
Profil démographique.....	9
Profil des infractions et des peines imposées.....	10
Profil des antécédents criminels.....	12
Profil du risque, des besoins, du potentiel de réinsertion sociale et de la motivation	14
Adaptation au milieu carcéral	17
Analyse	19
Profil des détenues associées à un gang : sommaire des résultats	19
Considérations futures	22
Bibliographie.....	25

Liste des tableaux

Tableau 1 <i>Statut des détenues qui sont membre d'un gang et leur affiliation à l'un d'eux</i>	8
Tableau 2 <i>Caractéristiques démographiques</i>	9
Tableau 3 <i>Profil des peines imposées</i>	11
Tableau 4 <i>Profil des antécédents criminels</i>	13
Tableau 5 <i>Risque, besoins, potentiel de réinsertion sociale et degré de motivation</i>	16
Tableau 6 <i>Adaptation au milieu carcéral évaluée en fonction des incidents en établissement et des incidents ayant donné lieu à un placement en isolement</i>	18

Liste des annexes

Annexe A : Délinquantes appartenant à un gang et délinquantes qui ne sont pas membres d'un gang selon les indicateurs de l'Évaluation initiale	28
Annexe B : Participation aux programmes correctionnels	43

Introduction

Bien que les délinquantes représentent une proportion relativement petite de toutes les personnes admises dans les pénitenciers fédéraux (6,0 % en 2009-2010; Sécurité publique Canada, 2010), le nombre de délinquantes sous responsabilité fédérale qui sont affiliées à un gang¹ a augmenté de 85 % depuis 1997 (Service correctionnel du Canada, 2008a), donnant à penser que des interventions de gestion des gangs sont nécessaires pour cette population. Anderson, Brooks, Langsam et Dyson (2002) ont observé que les délinquantes participaient à des activités de gangs malgré les stéréotypes relatifs au sexe qui laissent supposer que l'implication dans un gang est un phénomène masculin (voir également Nimmo, 2001). En fait, l'implication de femmes dans les gangs est peut-être sous-estimée car, habituellement, les femmes sont moins souvent arrêtées et les organismes d'application de la loi n'enquêtent pas toujours de manière approfondie sur leurs activités au sein des gangs (Moore et Hagedorn, 2001). Ce facteur, en plus de la nature secrète des gangs et du fait que les femmes représentent un petit pourcentage du problème global que sont les gangs (Knox, 2004), complique l'étude dans ce domaine.

Les chercheurs qui tentent de cerner le problème des gangs en établissement correctionnel et des gangs de rue ont relevé plusieurs facteurs associés à l'identité collective des gangs, au recrutement de ceux-ci et à l'appartenance à un gang, notamment : les caractéristiques de la collectivité ou du quartier (Brotherton, 2006); l'ethnicité ou la composition raciale (Totten, 2008); les signes, les symboles, les couleurs et les tatouages (Gaes, Wallace, Gilman, Klein-Saffran et Suppa, 2002; Totten, 2008); les gangs autodéfinis ou auto formés ayant un leadership, des pouvoirs ainsi que des règles ou des normes définies (Miller, 2001, Moore et Hagedorn, 2001); des activités criminelles motivées par l'appât du gain (Totten, 2008); de même que le fait d'être motivé par le plaisir, l'excitation, le statut, le respect et le refuge (Brotherton, 2006). Toutefois, la plupart des facteurs indiqués ci-dessus étaient fondés sur des études de gangs masculins. Lauderdale et Burman (2009) laissent entendre que la pénurie de renseignements sur les gangs féminins est fondée sur la notion selon laquelle les femmes ne forment pas de gangs et « souvent, ce qui serait désigné comme un gang dans le cas des hommes

¹ Selon la définition du SCC (2008b), une personne qui est membre d'un gang ou affiliée à un gang s'entend de toute personne impliquée dans les activités d'une organisation criminelle ou associée à celles-ci, cela comprend « les adeptes, sympathisants, novices, membres affiliés ou associés, "personnes qui gravitent autour du groupe" ou personnes qui aspirent à en devenir membres » (p. 4).

peut être qualifié de clique ou de groupe dans le cas des femmes » [traduction] (p. 262). Ainsi, il semble exister une certaine réticence à reconnaître la présence de gangs féminins dans certaines administrations, ce qui complique davantage l'élaboration d'interventions pour composer avec ces groupes menaçant la sécurité (GMS)².

Les études portant sur les gangs féminins mettent généralement l'accent sur les gangs masculins ou mixtes, les gangs formés uniquement de femmes ne représentant qu'une petite proportion. Un certain nombre de chercheurs dans le domaine des gangs ont affirmé, par exemple, qu'entre 4 % et 6 % des gangs sont composés uniquement de femmes (Esbensen, Piper-Deschenes et Winfree, 1999; Jones, Roper, Stys et Wilson, 2004; Lurigio, Schwartz et Chang, 1998). Bien qu'elles soient relativement peu nombreuses, les femmes appartenant à un gang, qu'il s'agisse de gangs mixtes ou de gangs formés uniquement de femmes, présentent des difficultés pour les organismes d'application de la loi. Les conclusions communes tirées dans des études concrètes révèlent que les femmes appartenant à un gang méprisent les autres et tolèrent mal la frustration, et ont souvent des problèmes d'agression et d'hostilité (MacKenzie et Johnson, 2003). Ces caractéristiques peuvent faire d'elles une population difficile à gérer en milieu correctionnel (Blackburn et Trulson, 2010; Drury et DeLisi, 2010; Nafekh et Stys, 2004).

Un certain nombre de théories différentes expliquent les motifs pour lesquels les femmes se joignent à des gangs. Certaines théories sociologiques, par exemple, mettent l'accent sur des facteurs comme la classe socioéconomique (ou la classe marginale), les structures sociales, l'inégalité et une absence de lien avec les établissements sociaux. En revanche, les théories psychologiques tiennent généralement compte des facteurs d'influence de la famille et des pairs, ainsi que des possibilités d'adopter des comportements délinquants. Enfin, le point de vue féministe prend en considération la marginalisation des femmes, leur victimisation, ainsi que le rôle différentiel des sexes en tant que facteurs contribuant à l'appartenance à un gang. Étant donné ces différentes explications théoriques, peu s'entendent sur les raisons pour lesquelles les femmes s'affilient à des gangs. Eghigian et Kirby (2006), par exemple, ne mettent pas l'accent sur les sexes en soi, et font observer que les jeunes femmes se joignent à des gangs pour les mêmes raisons que le font les hommes, notamment pour « les possibilités financières, l'appartenance et le statut, les pressions exercées par les pairs, le dysfonctionnement familial et

² Les termes « gang » et « groupe menaçant la sécurité (GMS) » sont utilisés de façon interchangeable tout au long du présent rapport.

la protection » [traduction], tandis que d'autres « se joignent à un gang, car elles s'ennuient et se tournent vers ceux-ci pour y trouver une vie sociale; elles sont à la recherche de plaisir et d'émotions fortes » [traduction] (p. 48).

Il existe un certain nombre de caractéristiques associées aux femmes qui sont membre d'un gang, et mieux comprendre ces facteurs pourrait aider les responsables des services correctionnels à proposer des interventions plus efficaces pour freiner le recrutement par les gangs, pour gérer ces groupes au sein des établissements et à la suite de leur mise en liberté dans la collectivité, ainsi que pour favoriser la renonciation à l'affiliation aux gangs. De manière générale, les enquêteurs affirment que ces femmes ont souvent été victimes de nombreux actes de violence physique ou de nombreuses agressions sexuelles (Archer et Grascia, 2006; Joe et Chesney-Lind, 1995; Nimmo, 2001; Totten, 2008), sont toxicomanes (Archer et Grascia, 2006; Lurigio et coll., 1998; Totten, 2008) et ont des antécédents de faible rendement scolaire et professionnel (Archer et Grascia, 2006; Molidor, 1996; Nimmo, 2001; Totten, 2008). En ce qui a trait au fonctionnement psychologique, un grand nombre de ces femmes appartenant à un gang ont une faible estime de soi (Esbensen et coll., 1999) de même que des antécédents de problèmes de santé mentale (Totten, 2008).

Un grand nombre de femmes affiliées à un gang sont issues de familles dysfonctionnelles et violentes (Archer et Grascia, 2006; Joe et Chesney-Lind, 1995; Molidor, 1996; Nimmo, 2001; Totten, 2008), leur participation parentale et leur attachement en tant que parents sont minimaux (Bell, 2009; Nimmo, 2001) et elles ont des antécédents de pauvreté et de désavantage familiaux (Bell, 2009; Joe-Laidler et Hunt, 2001; Molidor, 1996). En outre, Joe et Chesney-Lind (1995) ont indiqué qu'un grand nombre de ces femmes ont des membres de leur famille qui étaient associés à un gang, et qu'elles sont susceptibles d'avoir reçu des messages selon lesquels l'association à un gang était normale ou souhaitable.

Les rôles des femmes au sein des gangs ont évolué au fil du temps. Selon Anderson et ses collègues (2002), le rôle principal des femmes associées à un gang dans les années 1950 et 1960 était celui de la satisfaction sexuelle des membres masculins, tandis qu'aujourd'hui, elles bénéficient d'un statut plus égal. Nimmo (2001) soutient que moins un gang est organisé, moins la hiérarchie est rigide et plus la portée des pouvoirs et du statut qui sont conférés aux femmes qui sont associées ou membres d'un gang est grande. Toutefois, malgré ces témoignages, notre compréhension des rôles officieux et officiels des femmes qui sont membres de gangs est

relativement superficielle. Lauderdale et Burman (2009) observent que la position occupée par une femme au sein d'un gang est malléable et généralement imposée par les chefs du gang, tandis que Tobin (2008) prétend que leurs rôles sont déterminés par le type de gang auquel elles appartiennent.

Les femmes qui sont membres de gangs participent souvent à des activités illégales à l'appui des opérations menées par le gang. On a relevé les rôles suivants exercés par les femmes appartenant à un gang : porter des armes à feu ou avoir sur soi de la drogue (SCC, 2008a; Lurigio et coll., 1998; Totten, 2009; Wang, 2000); établir des liens avec d'autres gangs (Lurigio et coll., 1998); recueillir des renseignements (SCC, 2008); assurer la sécurité (Lurigio et coll., 1998); ainsi que commettre des crimes (Lurigio et coll., 1998, Wang 2000). En outre, il existe des données probantes de plus en plus nombreuses selon lesquelles certaines femmes appartenant à un gang, surtout celles sans casier judiciaire, cherchent à obtenir un emploi au sein d'organismes gouvernementaux et d'organismes d'application de la loi afin de fournir à leurs associés l'accès à des renseignements confidentiels ou à des renseignements à diffusion restreinte. On rapporte que les membres de gangs :

infiltreraient les organismes d'application de la loi ou les bureaux de secrétaires de comté pour obtenir des renseignements sur les cibles de membres de gangs ou les témoins agissant à l'encontre de leurs propres membres, travailleraient au sein de sociétés d'avocats afin de faciliter la communication avec des membres qui sont incarcérés, travailleraient pour des services d'aide temporaire et une foule d'autres entreprises afin d'obtenir des renseignements personnels sur des membres du grand public (p. ex., numéros de carte de crédit) en vue de stratagèmes frauduleux en col blanc ou travailleraient dans des librairies afin de dissimuler des objets interdits (p. ex., de la drogue) dans des colis postés aux détenus. ([traduction] Eghigian et Kirby, 2006, p. 50).

Cuthbertson et Seskus (2010) fournissent des preuves à l'appui de ces affirmations en rendant compte des enquêtes sur l'infiltration du système de justice de l'Alberta entreprise par le service de police de Calgary. Que ce soit dans la collectivité ou en établissement, il est clair que les difficultés associées aux gangs, masculins et féminins, augmentent au fur et à mesure que ces groupes se complexifient, ce qui constitue une menace considérable pour la sécurité. La communication fluide entre les gangs de rue et les gangs en milieu carcéral donne lieu à un

système de communication bien établi entre les membres incarcérés et la collectivité, ajoutant ainsi un niveau de complexité de plus à la gestion de la menace que présentent par ces groupes (Tobin, 2008).

De toute évidence, il est nécessaire d'aller au-delà des stéréotypes sexo-spécifiques et de la croyance selon laquelle les gangs sont un phénomène entièrement masculin ou selon laquelle le problème des gangs masculins est toujours plus grave que celui lié aux femmes appartenant à un gang. L'affiliation à un gang chez les délinquantes a augmenté; il devient ainsi plus important d'élaborer un profil de ces personnes, étant donné leur comportement au sein des établissements correctionnels et leur transition subséquente lorsqu'elles retournent dans la collectivité. Le SCC (2008a) a indiqué que les membres de gangs incarcérés sont souvent impliqués dans des infractions avec violence ou des infractions liées à des objets interdits et moins susceptibles d'être réceptifs aux programmes. En outre, le nombre d'activités criminelles dans les pénitenciers est influencé par la présence de membres de gangs (Gaes et coll., 2002; Nafekh et Stys, 2004). Ainsi, la détermination des caractéristiques des femmes appartenant à un gang et une meilleure compréhension de celles-ci constituent une première étape importante dans la délimitation du problème et la détermination des solutions possibles pour surmonter les difficultés connexes.

La présente étude

La présente étude visait à générer un profil des délinquantes appartenant à un gang qui purgent une peine de ressort fédéral afin de mieux comprendre les facteurs associés à l'appartenance à un gang qui font qu'elles risquent davantage de commettre des actes violents et de participer à d'autres activités criminelles. Plus particulièrement, nous nous sommes intéressés aux différences entre les détenues sous responsabilité fédérale associées à un gang et un échantillon comparatif apparié de détenues sans affiliation à un gang sur les plans des risques, des besoins et de l'adaptation au milieu carcéral. Une meilleure compréhension de ces facteurs permettra l'élaboration de stratégies efficaces pour gérer et favoriser des changements en vue de l'adoption d'un mode de vie significatif à l'extérieur de celui du gang.

Méthode

Participants

L'échantillon pour cette étude inclut toutes les délinquantes qui sont membres d'un gang ou affiliées à l'un d'eux, qui ont été admises dans un établissement du SCC et qui ont été identifiées comme telles par des agents de libération conditionnelle en établissement ou des agents du renseignement de sécurité (ARS), et comprend aussi bien les anciens cas que les cas actifs³. Au total, l'échantillon utilisé comptait 337 délinquantes sous responsabilité fédérale, qui ont été admises dans les établissements du SCC entre 1978 et 2009 et qui étaient membres d'un gang ou affiliées à l'un d'eux. Un échantillon témoin a été constitué en sélectionnant un groupe de 337 délinquantes sous responsabilité fédérale sans appartenance à un gang, qui avaient sensiblement le même âge que les détenues du premier échantillon et qui purgeaient une peine d'une durée semblable⁴.

Données

Les données utilisées pour cette étude sont tirées du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) du SCC. Le SGD est une base de données électronique qui contient tous les renseignements sur les évaluations et les dossiers des délinquants, de leur admission dans un établissement fédéral jusqu'à la date d'expiration du mandat, de même que toute réincarcération ultérieure. Un certain nombre de renseignements propres à chaque délinquante ont été extraits du SGD, tant pour les détenues associées à un gang que pour celles faisant partie de l'échantillon témoin soit, entre autres, des données démographiques et des renseignements concernant l'infraction commise, la peine imposée, les antécédents criminels, l'adaptation au milieu carcéral et les programmes correctionnels suivis. Dans le cas des délinquantes appartenant à un gang, des renseignements sur le type d'affiliation et le statut de membre (c.à.d. membre affiliée ou membre à part entière) ont également été obtenus.

³ Il convient de noter que bien qu'on ait tenté d'identifier toutes les délinquantes qui sont membres d'un gang ou qui sont affiliées à l'un d'eux, il est toujours possible que certains cas n'aient pas été inclus en raison de la réticence de certaines délinquantes à admettre leur appartenance/affiliation à un gang par crainte d'en subir les conséquences ou de susciter une attention négative encore plus grande, ou encore en raison du manque de précision de la procédure utilisée pour identifier les femmes associées un gang en prévision de la présente étude.

⁴ Échantillons appariés en fonction de deux catégories (intervalles de variation), à savoir la durée de la peine et l'âge des délinquantes.

Toutes les données, sauf celles sur l'adaptation au milieu carcéral et les programmes correctionnels suivis, ont été tirées de l'Évaluation initiale des délinquants (EID). L'EID fournit une appréciation globale (en vue de déterminer le niveau d'intervention) des facteurs de risque statiques, des facteurs de risque dynamiques (besoins), du degré de motivation (c.à.d. le niveau d'engagement des délinquants à l'égard de leur plan correctionnel) et du potentiel de réinsertion sociale (c.à.d. une évaluation de la capacité du délinquant à réintégrer la collectivité sans commettre une nouvelle infraction)⁵, de même que des données démographiques et des renseignements sur l'infraction commise, la peine imposée et les antécédents criminels. Tous les délinquants sont évalués en fonction de sept domaines de besoins, soit : emploi et éducation, relations matrimoniales et familiales, fréquentations et interactions sociales, toxicomanie, fonctionnement dans la collectivité, orientation personnelle et affective, et attitude. Chacun des éléments de ces domaines sont codés au moyen des indicateurs dichotomiques qui composent les domaines (voir l'annexe A), lesquels fournissent tous une évaluation approfondie du délinquant et sont utilisés pour élaborer un plan correctionnel éclairé (voir Motiuk, 1997, pour un examen détaillé du processus d'évaluation initiale). Les données tirées de l'EID, ainsi que les renseignements sur l'adaptation au milieu carcéral (évaluée en fonction du nombre et du type d'accusations d'infractions disciplinaires et d'incidents ayant donné lieu à un placement en isolement) et les programmes correctionnels suivis (type de participation aux programmes) pendant la durée de la peine ont été utilisés pour élaborer le présent profil des détenues appartenant à un gang.

Analyse

La majorité des analyses effectuées étaient de nature descriptive et visaient à établir une liste des caractéristiques des détenues qui sont membre d'un gang. Les comparaisons effectuées entre les détenues appartenant à un gang et celles du groupe témoin ont été faites au moyen d'une analyse du khi carré et de tests t pour vérifier s'il existe des différences importantes entre les deux groupes.

⁵ Dans le cas des délinquantes, le potentiel de réinsertion sociale est calculé à l'aide de l'Échelle de classement par niveau de sécurité, d'une analyse des facteurs statiques et d'une évaluation des facteurs dynamiques.

Résultats

Appartenance et affiliation à un gang

Le tableau 1 montre le statut des délinquantes qui sont membres d'un gang et leur affiliation à l'un d'eux comprises dans l'échantillon. Plusieurs chercheurs ont établi un certain nombre de différentes de membres de gang, allant des « aspirants » et des membres affiliés aux membres endurcis et aux chefs. Silverman (2001), par exemple, explique qu'il existe sept classifications différentes des membres de gang incarcérés, selon leur engagement envers leur organisation et leur rôle au sein de celle-ci. Dans la présente étude, la notion d'affiliation englobe tout membre associé à un gang ou membre à part entière d'un gang⁶. D'après le tableau 1, il existe un pourcentage légèrement plus élevé de membres associés que de membres d'un gang dans cet échantillon, selon le nombre de délinquantes pour lesquelles cette information était disponible ($n = 110$ ou 32,6 %).

Le tableau 1 montre également le type de gang auquel les délinquantes sont affiliées, selon le nombre d'entre elles pour lesquelles cette information était disponible ($n = 85$ ou 25,2 %). Il convient de souligner que, dans cet échantillon, le pourcentage de délinquantes le plus élevé (près de la moitié d'entre elles) est celui des affiliées aux gangs autochtones.

Tableau 1

Statut des détenues qui sont membre d'un gang et leur affiliation à l'un d'eux

	Membres de gang
	%
Statut de membre	($n = 110$)
Membre associée	50,9
Membre à part entière	49,1
Type d'affiliation à un gang	($n = 85$)
Gangs autochtones	47,1
Gangs asiatiques	8,2
Bandes de motards	16,5
Gangs de rue	12,9
Organisations criminelles traditionnelles	14,1
Groupes militant pour la suprématie blanche	1,2

⁶ Les membres de gang confirmées sont celles dont l'appartenance à un gang a été confirmée par les agents de renseignement et de sécurité (ARS), tandis que les membres affiliées ont elles-mêmes déclaré être membre d'un gang ou ont été déclarées comme telles à partir de solides renseignements officiels (p. ex., documents judiciaires reçus à l'admission).

Profil démographique

Dans le tableau 2, une comparaison est faite entre les caractéristiques démographiques des délinquantes appartenant à un gang et celles des délinquantes qui ne sont pas affiliées à un gang qui composent l'échantillon apparié. L'âge moyen des délinquantes qui sont membre d'un gang, au moment de leur admission dans un établissement du SCC en vue de purger leur peine actuelle, était légèrement inférieur à celui des délinquantes de l'échantillon apparié (29,5 ans comparativement à 30,8 ans), et bien que la différence soit importante, $t_s(639) = -2,03$, $p = 0,043$, elle n'est pas nécessairement *significative*, ce qui montre que les groupes étaient correctement appariés en ce qui concerne l'âge.

Une différence importante a été constatée entre les deux groupes en ce qui a trait à l'état matrimonial. Un peu moins de la moitié des détenues appartenant à un gang étaient célibataires (48,7 %); toutefois, elles étaient beaucoup plus nombreuses à être mariées ou à vivre en union libre que les détenues sans affiliation à un gang (36,2 % comparativement à 29,1 % respectivement).

Il est également intéressant de constater que 41,8 % des détenues associées à un gang sont d'origine autochtone (voir le tableau 2). Il semble y avoir un nombre disproportionnellement élevé d'Autochtones chez les délinquantes affiliées à un gang en comparaison de la proportion d'Autochtones chez l'ensemble des détenues (32,6 %) (Sécurité publique Canada, 2010).

Tableau 2

Caractéristiques démographiques

	Membres d'un gang <i>N</i> = 337	Non membres d'un gang <i>N</i> = 337	t/χ^2
	<i>M</i> (<i>ÉT</i>)		t_s
Âge	29,5 (7,4)	30,8 (9,3)	-2,03*
État matrimonial ^a	%		χ^2
Mariées/en union libre	36,2	29,1	11,99*
Célibataires	48,7	58,8	
Veuves	1,8	0,6	
Divorcées/séparées	11,6	8,0	
Origine ethnique ^c			33,91***
Blanches	48,4	52,5	
Noires	1,8	9,8	
Autochtones	41,8	28,8	
Asiatiques	4,2	1,8	

Nota : t_s = Test t de Satterthwaite pour toute variance inégale. ^a*n* manquant, avec affiliation = 6; *n* manquant, sans affiliation = 12. ^c*n* manquant, avec affiliation = 5; *n* manquant, sans affiliation = 10.

* $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Profil des infractions et des peines imposées

Dans le tableau 3, on présente le profil des infractions et des peines imposées pour le groupe des délinquantes appartenant à un gang et celui des délinquantes sans affiliation à un gang. La durée moyenne des peines imposées aux détenues appartenant à un gang est de 3,4 ans; toutefois, 10 de ces délinquantes (2,9 %) se sont vu imposer une peine d'une durée indéterminée. La légère différence constatée dans la durée des peines imposées aux délinquantes des deux groupes confirme que l'échantillon témoin a été correctement apparié en ce qui a trait à la durée totale des peines. En outre, un nombre beaucoup plus élevé de délinquantes appartenant à un gang ont fait l'objet d'une classification de sécurité moyenne ou maximale à l'admission (près de 60 %), que les délinquantes qui ne sont pas affiliées à un gang, qui ont fait l'objet d'une classification de sécurité faible ou moyenne à l'admission.

Très peu de renseignements utiles à l'établissement du profil des détenues appartenant à un gang peuvent être obtenus en examinant le type ou la gravité de l'infraction à l'origine de la peine. La seule différence importante a trait au crime organisé, ce qui était prévisible dans la mesure où les infractions qui sont réputées liées au crime organisé sont utilisées pour identifier les délinquants qui appartiennent à des gangs ou qui participent à des activités liées à ces derniers. Bien qu'elle soit minime, la différence la plus importante constatée entre le groupe des détenues appartenant à un gang et celui des détenues qui ne sont pas affiliées à un gang se situe au niveau des voies de fait; les détenues affiliées à un gang étant celles qui en ont le plus souvent commis. Cette situation serait conforme à l'exposition accrue à la violence qui est fréquente dans les activités des gangs (p. ex., rituels d'initiation, activités visant à défendre l'honneur ou la réputation du gang; Chesney-Lind et Pasko, 2004; Molidor, 1996; Totten, 2008).

Tableau 3

Profil des peines imposées

	Membres d'un gang N = 337	Non membres d'un gang N = 337	t/χ^2
	$M (\acute{E}T)$		t
Nombre d'années de la peine totale ^a	3,4 (2,1)	3,2 (1,9)	-0,32
	%		χ^2
Niveau de sécurité ^b			9,87**
Sécurité minimale	37,1	40,9	
Sécurité moyenne	46,0	32,9	
Sécurité maximale	10,7	5,3	
Types d'infractions à l'origine de la peine			
Meurtre/tentative de meurtre/homicide	8,0	11,0	1,73
Infraction sexuelle	1,5	1,8	0,09
Vol qualifié	23,7	19,3	1,98
Voies de fait	23,4	16,3	5,37
Autre infraction avec violence ^d	10,7	6,2	4,31
Infraction en matière de drogue	45,7	40,4	1,96
Crime organisé	3,9	0,0	13,26**
Infraction la plus grave à l'origine de la peine ^e			6,84
Meurtre/tent. meurtre/homicide	8,0	11,0	
Infraction sexuelle	1,2	1,5	
Vol qualifié	22,3	19,3	
Voies de fait	13,1	10,1	
Autre infraction avec violence	2,4	2,1	
Autre	49,6	51,0	
Crime organisé	0,9	0,0	

Nota : Meurtre/tent. meurtre/homicide = Meurtre/tentative de meurtre/homicide involontaire coupable.

^aExclut les délinquantes condamnées à l'emprisonnement à perpétuité ($n = 10$). ^cNe sont pas absolument exclusives; alpha corrigé selon la méthode de Bonferroni à $p < 0,007$ (0,05/7). ^dInclut les rapt, les enlèvements, les séquestrations/prises d'otages/détournements d'avion, la torture, l'extorsion, l'intimidation et la profération de menaces. ^eInfractions absolument exclusives; n manquant, avec affiliation = 18 et n manquant, sans affiliation = 9. ^c n manquant, avec affiliation = 21 et n manquant, sans affiliation = 70. * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Profil des antécédents criminels

Le tableau 4 montre les antécédents criminels du groupe des détenues appartenant à un gang et de celui des détenues qui ne sont pas affiliées à un gang. Par rapport au groupe de détenues sans affiliation, une proportion plus élevée de détenues appartenant à un gang ont déjà été condamnées en tant qu'adulte (62,9 % ont déjà fait l'objet de 2 à 4 condamnations en tant qu'adulte) et en tant que jeune contrevenante; elles ont donc purgé une peine auparavant (62,0 % ont déjà purgé une peine en milieu carcéral d'une durée allant jusqu'à quatre ans). Dans l'ensemble, le tableau montre que les membres d'un gang ont beaucoup plus d'antécédents criminels, elles ont notamment fait l'objet auparavant d'un plus grand nombre de condamnations en tant qu'adultes et que jeunes contrevenantes pour lesquelles elles ont déjà purgé des peines d'une durée allant jusqu'à quatre ans.

Tableau 4

Profil des antécédents criminels

	Membres d'un gang N = 337	Non membres d'un gang N = 337	
Antécédents criminels – adulte ^a			%
			χ^2
Condamnations antérieures en tant qu'adulte ^b			
15 et plus	22,0	13,4	1,85
De 10 à 14	30,3	20,5	0,87
De 5 à 9	46,6	30,6	2,67
De 2 à 4	62,9	40,1	7,05**
1	70,0	47,5	4,50
Peines d'emprisonnement antérieures de ressort provincial	50,7	30,6	7,52**
Peines d'emprisonnement antérieures de ressort fédéral	11,0	5,9	1,79
Tentatives d'évasion/illégalement en liberté/évasions	13,9	8,6	0,96
Moins de 6 mois depuis la dernière incarcération	11,9	8,3	0,17
Aucune période d'un an sans perpétration de crime	11,9	7,1	1,09
Infractions antérieures – gravité ^c			1,88
Tentative de meurtre/homicide	1,2	0,6	
Infraction sexuelle	0,9	0,6	
Infraction avec violence ^d	40,1	24,6	
Incendie criminel/infraction relative aux armes	0,9	0,9	
Infraction en matière de drogue ^e	8,9	3,6	
Infractions antérieures – peine purgée ^f			
Plus de 24 ans	0	0	-
De 10 à 24 ans [†]	0,6	0	0,31
De 5 à 9 ans [†]	1,8	0,6	0,17
De 1 jour à 4 ans	62,0	35,6	15,27**
Infractions antérieures – Nombre d'infractions ^g			
3 ou plus	21,4	10,7	5,57
2	26,1	14,5	4,36
1	38,6	24,0	3,53
Antécédents criminels – jeune contrevenante			
Condamnations antérieures en tant que jeune contrevenante ⁱ			
15 et plus	7,4	2,4	5,44
De 10 à 14	12,8	5,0	6,44
De 5 à 9	22,8	10,7	8,05**
De 2 à 4	32,9	17,8	7,40*
1	39,2	24,3	4,06
Tentatives d'évasion d'une garde en milieu fermé	6,2	2,7	2,44

Nota : [†]La méthode exacte de Fisher a permis d'établir le dénombrement cellulaire à moins de 5. ^an manquant, avec affiliation, varie de 14 à 162 et n manquant, sans affiliation, de 89 à 235. ^{b, f, g, i}Les catégories ne sont pas absolument exclusives. ^dInclut les séquestrations, les enlèvements, les voies de fait et les vols qualifiés. ^eInclut la culture, le trafic et l'importation. ^hn manquant, avec affiliation = 20 et n manquant, sans affiliation = 90. Alphas corrigés selon la méthode de Bonferroni : ^{b, c, i}p < 0,01** (0,05/5), ^fp < 0,01** (0,05/4) ^gp < 0,02* (0,05/3).

Profil du risque, des besoins, du potentiel de réinsertion sociale et de la motivation

Les cotes liées au risque et aux besoins globaux, les sept domaines de besoins, le potentiel de réinsertion sociale et le degré de motivation évalués dans le cadre de l'EID faite au début de la peine sont présentées dans le tableau 5.

En général, le groupe des détenues appartenant à un gang a obtenu des cotes plus élevées dans le cadre de l'appréciation globale de tous les domaines. Toutefois, de façon plus précise, un pourcentage beaucoup plus élevé de détenues appartenant à un gang ont été considérées comme ayant des difficultés sur le plan des fréquentations et de l'attitude. Il était prévisible que les détenues appartenant à un gang aient des problèmes liés à leur attitude et à leurs fréquentations compte tenu du contexte qui caractérise toute affiliation à un gang : le sentiment d'appartenance (Molidor, 1996; Joe et Chesney-Lind, 1995), les intérêts mutuels (Miller, 1980) et l'identité commune (Totten, 2008) qui sont des caractéristiques que les membres affiliés et les membres à part entière leur attribuent.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les domaines généraux de besoins (emploi et éducation, relations matrimoniales et familiales, fréquentations et interactions sociales, toxicomanie, fonctionnement dans la collectivité, orientation personnelle et affective, et attitudes criminelles) sont évalués par le personnel en établissement à l'aide de plusieurs indicateurs individuels. Les évaluations de ces indicateurs dichotomiques (codés « oui » ou « non ») réalisées pour le groupe des détenues appartenant à un gang et celui des détenues qui ne sont pas affiliées à un gang sont présentées à l'annexe A. Dans le cadre de la présente étude, on a cerné un pourcentage beaucoup plus élevé de détenues affiliées à un gang qui éprouvent des difficultés particulières dans les domaines suivants : éducation et emploi (*sans emploi au moins 90 % du temps; sans emploi au moins 50 % du temps*); relations matrimoniales et familiales (*criminalité dans la famille*); fréquentations et interactions sociales (*fréquente des toxicomanes; fréquente de nombreux délinquants, a des amis dont la plupart sont des criminels, est affiliée à un gang, demeure dans un quartier à caractère criminogène*); l'orientation personnelle et affective (*affiliée à un gang, incapable de reconnaître ses problèmes, inconsciente des conséquences, n'a pas de considération pour les autres, pensée étroite et rigide, agressivité, peu consciencieuse, manipulatrice, médication prescrite par le passé*); et l'attitude (*attitude négative face aux lois et envers la police, les tribunaux, le système correctionnel, la surveillance dans la collectivité et la*

réadaptation, estime que le travail n'a pas de valeur, valorise la toxicomanie, estime que les compétences psychosociales n'ont pas de valeur, encourage la violence instrumentale). Les différences constatées entre les deux groupes de détenues (celles affiliées à un gang et celles sans affiliation) au chapitre du manque de considération pour les autres, de l'agressivité, de la valorisation de la toxicomanie et de l'incitation à la violence instrumentale ont également été observées par Mackenzie et Johnson (2003).

Sur l'ensemble des délinquantes pour lesquelles ces données étaient disponibles, il semble que des cotes beaucoup moins élevées aient été attribuées au groupe des membres d'un gang en ce qui concerne le potentiel de réinsertion sociale et le degré de motivation, ce qui était prévisible, surtout dans les cas où les détenues n'ont pas l'intention de couper les liens avec leur gang durant leur incarcération ou à la suite de leur mise en liberté dans la collectivité. On ne peut pas s'attendre à ce que ces délinquantes soient particulièrement motivées à participer à leur plan correctionnel, qui vise à corriger des aspects problématiques, tels que leurs fréquentations antisociales et leurs attitudes propices à la criminalité.

Finalement, le tableau 5 montre les cotes pour les deux groupes concernant l'évaluation globale du risque et des besoins à l'admission, qui ont également été évalués dans le cadre de l'EID. Au sein du groupe des membres d'un gang, on a déterminé qu'il existe un nombre beaucoup plus élevé de détenues qui ont été évaluées comme présentant un risque et des besoins globaux de niveau moyen ou élevé par rapport aux détenues de l'autre groupe.

Tableau 5

Risque, besoins, potentiel de réinsertion sociale et degré de motivation

	Membres d'un gang N = 337	Non membres d'un gang N = 337	
Domaines ^a			%
Emploi	74,5	55,2	χ^2 2,07
Relations matrimoniales et familiales	53,1	45,7	1,19
Fréquentations et interactions sociales	86,4	54,3	32,30***
Toxicomanie	72,4	57,0	0,05
Fonctionnement dans la collectivité	28,5	25,8	1,14
Orientation personnelle et affective	75,4	62,6	1,06
Attitude générale	50,4	22,0	33,00***
Degré de motivation ^b			9,60**
Faible	6,2	2,4	
Moyen	40,1	25,1	
Élevé	38,9	39,8	
Potentiel de réinsertion sociale ^c			16,66***
Faible	24,9	10,7	
Moyen	25,2	19,0	
Élevé	35,0	38,6	
Facteurs de risque statiques globaux ^d			12,55**
Faible	30,9	30,3	
Moyen	37,7	33,8	
Élevé	28,5	13,1	
Facteurs de risque dynamiques globaux (besoins) ^e			9,90**
Faible	11,9	15,4	
Moyen	33,5	29,4	
Élevé	51,6	32,3	

Nota : ^aPourcentage de délinquantes considérées comme ayant certains besoins ou des besoins considérables dans un domaine donné; alphas corrigés selon la méthode de Bonferroni : $p < 0,01$ (0,05/7). ^{a, d, e} n manquant, avec affiliation = 10 et n manquant, sans affiliation = 77. ^{b, c} n manquant, avec affiliation = 50 et n manquant, sans affiliation = 107. * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Adaptation au milieu carcéral

Afin d'établir un profil de l'adaptation au milieu carcéral des détenues appartenant à un gang par rapport à celles qui ne sont pas affiliées à un gang, les accusations d'infractions disciplinaires, les incidents ayant donné lieu à un placement en isolement et les programmes correctionnels suivis ont été examinés.

En général, beaucoup plus d'accusations d'infractions disciplinaires et d'incidents ayant donné lieu à un placement en isolement ont été recensés au sein du groupe des détenues appartenant à un gang que dans l'autre groupe de détenues. Des études antérieures ont montré que les détenues appartenant à un gang sont plus susceptibles d'être impliqués dans des incidents en établissement (Austin, 2004) et de présenter un comportement criminel (Blackburn et Trulson, 2010; Drury et DeLisi, 2010; Nafekh et Stys, 2004). De façon plus précise, le tableau 6 montre qu'un nombre plus élevé de détenues appartenant à un gang ont fait face à des accusations en lien avec des incidents violents (manque de respect et agressivité envers le personnel; est à l'origine de bagarres, de voies de fait ou de menaces, cause des dommages ou détruit des biens) et perturbateurs (désobéit aux règlements, refuse de travailler, quitte son travail, désobéit aux ordres, provoque des incidents visant à compromettre la sécurité ou y participe) survenus dans l'établissement. En ce qui a trait aux incidents ayant donné lieu à un placement en isolement, beaucoup plus de détenues de ce groupe ont été impliquées dans des incidents qui se sont terminés par un placement en isolement non sollicité⁷.

En outre, les types de programmes correctionnels auxquels les détenues ont participé sont présentés à l'annexe B. Le groupe des détenues appartenant à un gang semble avoir participé à un plus grand nombre de programmes correctionnels, notamment à ceux pour délinquants violents, pour toxicomanes et pour femmes, aux programmes d'éducation et au programme d'acquisition de compétences psychosociales. Il n'y a rien d'étonnant à cela compte tenu du risque accru et des besoins élevés que présentent les détenues faisant partie du groupe des détenues appartenant à un gang; toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec circonspection étant donné qu'aucun contrôle n'était exercé sur l'offre de programmes ni sur les délais liés à la participation à ceux-ci.

⁷ On a recours au placement en isolement non sollicité lorsque des délinquants a) compromettent la sécurité de l'établissement; b) nuisent au déroulement d'une enquête; c) risquent eux-mêmes d'être blessés s'ils sont laissés au sein de la population carcérale générale.

Tableau 6

Adaptation au milieu carcéral évaluée en fonction des incidents en établissement et des incidents ayant donné lieu à un placement en isolement

	Membres d'un gang <i>N</i> = 337	Non membres d'un gang <i>N</i> = 337	
			<i>M (ÉT)</i>
			<i>t_S</i>
Nombre total d'accusations d'infractions disciplinaires ^a	18,1 (28,2)	9,5 (14,8)	-4,12***
Type d'accusations ^b			%
			χ^2
Désobéit aux règlements	65,9	46,6	25,47***
Refuse de travailler/quitte son travail	12,5	4,8	12,75***
Possède des objets non autorisés	26,4	12,2	21,96***
Omet/refuse de fournir un échantillon d'urine	22,6	8,6	24,92***
Manque de respect et agressivité envers le personnel	33,2	16,3	25,85***
Ingère des substances intoxicantes	11,9	8,6	1,95
Est à l'origine de bagarres, de voies de fait ou de menaces	29,4	12,8	27,98***
Possède/marchande des objets interdits	20,2	11,6	9,34**
Cause des dommages ou détruit des biens	19,0	7,7	18,52***
Désobéit aux ordres	25,2	12,2	18,90***
Agit de manière irrespectueuse dans le but de provoquer la violence	8,0	3,6	6,12
Provoque des incidents visant à compromettre la sécurité ou y participe	16,9	7,7	13,20***
Accède à des zones interdites	9,5	5,0	4,95
Provoque des incidents perturbateurs ou y participe	4,8	1,5	5,95
S'évade/participe à une évasion	0,9	0,3	1,01
Possède des biens volés	1,5	0,9	0,51
			<i>M (ET)</i>
			<i>t_S</i>
Nombre total d'incidents ayant donné lieu à un placement en isolement ^c	4,3 (4,9)	2,6 (2,5)	-3,25**
Type d'isolement ^d			%
			χ^2
Non sollicité	39,5	24,6	17,03***
Sollicité	5,3	5,0	0,03
Disciplinaire	3,6	2,1	1,35

Nota : *t_S* = Test t de Satterthwaite pour toute variance inégale; ^a*n* = 255 et *n* = 177. ^bAlpha corrigé selon la méthode de Bonferroni : *p* < 0,003 (0,05/16). ^c*n* avec affiliation = 136 et *n* sans affiliation = 91. ^dAlpha corrigé selon la méthode de Bonferroni : *p* < 0,02 (0,05/3). **p* < 0,05, ***p* < 0,01, ****p* < 0,001.

Analyse

Profil des détenues associées à un gang : sommaire des résultats

Dans l'ensemble, les délinquantes affiliées à un gang dans le cadre de la présente étude se sont révélées être le groupe qui avait le plus d'antécédents criminels, qui présentait le risque et les besoins les plus élevés, qui était le moins motivé, qui avait le plus faible potentiel de réinsertion sociale et qui avait le plus de difficultés à s'adapter au milieu carcéral, comme en témoignent l'implication de ces délinquantes dans des incidents survenus en établissement et le placement de ces dernières en isolement non sollicité. Lors de leur admission dans un établissement du SCC, une proportion importante de ces délinquantes ont été classées au niveau de sécurité moyenne ou maximale et se sont vu imposer une peine d'une durée moyenne de trois ans. Par le passé, elles ont été condamnées en tant qu'adulte et que jeune contrevenante et un grand nombre d'entre elles ont donc déjà été incarcérées pour des périodes allant jusqu'à quatre ans. Les délinquantes affiliées à des gangs éprouvent des difficultés particulières dans le domaine des fréquentations et des attitudes pro criminelles, et en tant que telles ces difficultés donnent lieu à des problèmes d'adaptation au milieu carcéral, qui se manifestent par de la violence et un comportement nuisible pendant l'incarcération. Ces résultats combinés montrent que ces délinquantes présentent un ensemble complexe de besoins particuliers et caractéristiques de leur participation à des activités liées aux gangs et devront être gérés de façon appropriée afin de réduire le risque global de récidive qu'elles présentent.

Les groupes menaçant la sécurité présentent une difficulté importante quant au fonctionnement ordonné des établissements correctionnels (SCC, 2008a). La Direction des enquêtes sur les incidents du SCC (SCC, 2008a), par exemple, a indiqué que 4 meurtres sur 10 survenus dans les établissements fédéraux entre les exercices 2004-2005 et 2006-2007 étaient associés aux gangs, ce qui concorde avec l'observation faite par Gabor (2007) selon laquelle près de la moitié des meurtres commis dans les pénitenciers du Canada sont liés au phénomène des gangs. Les membres du personnel dans les établissements correctionnels fédéraux doivent gérer ces délinquants de façon sécuritaire pendant toute la durée de leur peine, tant en établissement que durant leur période de transition dans la collectivité. La participation des délinquants à des activités liées aux gangs peut nuire à l'atteinte des objectifs puisque ces groupes renforcent les

valeurs antisociales et criminogènes qui encouragent leurs membres à poursuivre leurs activités criminelles.

Les résultats de la présente étude ont révélé que les deux domaines considérés comme particulièrement problématiques pour les détenues appartenant à un gang au début de leur peine d'emprisonnement sont leurs fréquentations pro criminelles et leurs attitudes criminelles. Le nombre d'incidents violents et perturbateurs auxquels ont pris part les délinquantes affiliées à un gang examinées dans cette étude donne à penser que ces domaines (surtout celui de l'attitude) continuent de représenter un défi lors de la gestion de ces délinquantes pendant leur incarcération. Ces résultats concordent avec un rapport du SCC selon lequel [traduction] « les délinquants appartenant à un gang présentent des risques plus élevés que les autres dans les établissements fédéraux. Les membres de gang incarcérés sont plus souvent impliqués dans des infractions avec violence et des infractions liées à des objets interdits et sont généralement moins réceptifs aux programmes offerts en établissement » (SCC, 2008a, p. 2). Le nombre plus élevé de détenues au sein du groupe des membres d'un gang, qui ont été placées en isolement non sollicité, porte à croire qu'il s'agit là d'une des stratégies de gestion adoptées pour assurer la sécurité de l'établissement.

Une étude réalisée récemment au Canada concernant les interventions ciblant les gangs dans les systèmes carcéraux américains a révélé qu'on a recours à un certain nombre de stratégies, dont la plupart sont fondées sur des stratégies de répression (Winterdyk, 2009). Les approches adoptées comprennent, entre autres, l'ajout de l'appartenance à un gang aux évaluations aux fins de classification de sécurité (donnant lieu à des examens beaucoup plus approfondis), la surveillance accrue des groupes menaçant la sécurité, la communication de renseignements avec les autres organismes d'application de la loi et dans certaines administrations, l'isolement des délinquants qui sont affiliés à un gang dans des unités spéciales de logement. Selon Lauderdale et Burman (2009), [traduction] « pour s'attaquer aux gangs en milieu carcéral, les professionnels des services correctionnels doivent tenir à jour les renseignements dont ils disposent sur les gangs, exercer un contrôle (bon nombre d'établissements isolent les membres de gang) et ne pas sous-estimer le nombre de gangs et leur pouvoir » (p. 263). Malgré l'acceptation générale des interventions fondées sur la répression, Winterdyk (2009) a constaté que très peu de systèmes carcéraux ont réellement procédé à des évaluations officielles de ces approches. Dans le même ordre d'idées, Jones et ses collègues

(2004) ont indiqué que [traduction] « la majorité des interventions ciblant les gangs n'ont pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse » (p. ii).

En plus des stratégies de répression, on constate un intérêt croissant pour la mise sur pied d'interventions visant la réadaptation, qui ont pour but de répondre aux besoins non satisfaits des délinquants associés à un gang. Dans une analyse des interventions ciblant les gangs, Totten (2009) fait observer que [traduction] « les programmes de qualité sont ceux qui s'attaquent au faible niveau d'instruction, au chômage, à la pauvreté, aux conditions de logement précaire et surpeuplé, à la mobilité résidentielle élevée et à la toxicomanie » (p. 148), alors que d'autres proposent de prendre des mesures à l'égard des quartiers défavorisés, de la criminalité et des troubles décelés (Bell, 2009). Dans la présente étude, les détenues qui sont affiliées à un gang avaient généralement plus de difficultés dans tous les domaines de besoins, en particulier dans ceux des fréquentations et des interactions sociales et des attitudes qui favorisent les infractions criminelles. Les résultats de la présente étude donnent à penser que les stratégies d'intervention adoptées ciblent généralement les bons domaines mais, pour en assurer la réussite à long terme, elles doivent mettre davantage l'accent sur la nécessité de rompre les liens avec le gang et de briser la mentalité de gang, et ce, non seulement pendant l'incarcération, mais également à la suite de leur retour dans la collectivité.

Il peut également s'avérer utile d'élaborer des stratégies de gestion et d'intervention en classant par priorité, selon une structure hiérarchique, les besoins qui mènent les délinquantes à s'affilier à un gang et à s'imprégner de la sous-culture criminelle, dans la mesure où les femmes intègrent un gang notamment pour survivre, améliorer leur estime de soi et leurs relations interpersonnelles, être respectées (Archer et Grascia, 2006), développer un sentiment d'appartenance (Esbensen et coll., 1999; Lauderdale et Burman, 2009), faire partie d'une clique ou d'une famille (Lauderdale et Burman, 2009) et [traduction] « se sentir puissantes, utiles et acceptées » (Nimmo, 2001, p. 9). Chesney-Lind et Pasko (2004) soutiennent que l'appartenance à un gang permet de résoudre les problèmes liés au sexe, à la race et à la classe sociale, et Jones et ses collaborateurs (2004) croient que les femmes intègrent un gang pour tenter de combler les besoins personnels, sociaux et affectifs qu'elles n'arrivent pas à satisfaire « chez elles ». Si les femmes s'affilient à un gang pour combler leurs besoins, que ce soit leurs besoins physiologiques de base (nourriture, abri, sexe) et leur besoin de sécurité ou leur désir d'éprouver un sentiment d'appartenance et d'estime, les stratégies d'intervention ne seront efficaces que si

elles ciblent les besoins classés au bas de la structure hiérarchique, en plus de ceux situés au haut de cette dernière (Maslow, 1943). DiPlacido, Simon, Witte, Gu et Wong (2006) ont constaté que les interventions visant la réadaptation, qui comprenaient des programmes cognitivo-comportementaux d'intensité élevée axés sur le risque, les besoins et les principes de la réceptivité, ont permis de réduire les cas d'inconduite grave en établissement et la récidive chez les membres de gang au Canada. Une telle approche pourrait aider les délinquantes à réussir à rompre les liens avec le gang et à abandonner la sous-culture criminelle qui s'y rattache, à laquelle elles ont dû s'intégrer pour survivre.

En outre, les interventions que les services correctionnels mettent sur pied pour gérer les gangs doivent tenir compte du fait que les voies menant à l'appartenance à un gang peuvent être différentes pour les hommes et les femmes. Une étude non publiée montrant l'affiliation à un gang des délinquants de sexe masculin qui ont été admis dans les établissements du SCC entre 2004 et 2009 a révélé que plus de 80 % d'entre eux étaient membres à part entière d'un gang et que 20 % seulement n'y étaient qu'affiliés. Cette situation donne à penser que les différences liées au sexe constatées concernant l'affiliation aux gangs pouvaient, en retour, créer des occasions de réadaptation. De plus, Winterdyk (2009) a souligné que d'après les répondants à son étude (essentiellement des directeurs de la sécurité à l'échelle nationale), plus de la moitié des délinquants ont intégré un gang après avoir été admis dans un établissement. Par conséquent, les interventions les plus efficaces et les plus efficaces doivent avoir pour but de réduire, en premier lieu, le risque qu'un délinquant sans affiliation intègre un gang. Comme l'ont souligné Jones et ses collègues (2004) au sujet des gangs de jeunes, [traduction] « bien qu'il soit difficile et coûteux de démontrer l'efficacité des programmes de prévention primaire, leur intérêt dans les interventions ciblant les gangs repose sur la logique intuitive selon laquelle il est plus facile d'empêcher les jeunes de s'affilier à un gang que de persuader ceux qui font déjà partie d'un gang de quitter le gang » (p. 32).

Considérations futures

Afin de mieux comprendre le recrutement fait par les gangs et les facteurs qui poussent les membres à part entière et les membres affiliés à continuer d'en faire partie, les administrations correctionnelles devraient accorder la priorité à la réalisation d'études de suivi des gangs portant, entre autres, sur la façon dont les membres de gangs ont intégré ces groupes,

la structure organisationnelle des gangs et les liens que ces derniers entretiennent avec leurs membres qui vivent dans la collectivité. Bien que les résultats de la présente étude concernant les types d'affiliation ne soient pas exhaustifs, ils peuvent démontrer la nécessité de prévoir différentes interventions. Les bandes de motards criminalisées, par exemple, ont généralement une structure organisationnelle distincte et un long historique et peuvent compter des membres à l'échelle du pays ou partout dans le monde. Les responsables correctionnels se retrouvent donc avec la tâche complexe d'élaborer des stratégies d'intervention et de gestion des gangs efficaces pour les membres d'organisations bien établies, aussi bien que pour les membres des gangs de rue qui peuvent avoir une identité locale et un historique beaucoup plus court. Bell (2009) propose que les prochaines recherches doivent inclure [traduction] « de multiples méthodes (composantes de nature qualitative et quantitative), une approche longitudinale pour les déclarations causales, diverses sources de données et différents types de gangs » (p. 380). Suivant ces suggestions, les enquêteurs pourraient juger utile d'examiner les têtes dirigeantes et la structure des gangs et d'analyser les réseaux sociaux de ces délinquants (dans les établissements, ainsi que la façon dont ces réseaux s'étendent jusque dans la collectivité, avec les membres du gang et les sympathisants de l'organisation). Une attention particulière devrait être portée aux caractéristiques propres aux différentes organisations (p. ex., les gangs autochtones par rapport aux bandes de motards criminalisées), de même qu'aux répercussions qu'ont l'historique du gang et son organisation et les voies à suivre pour devenir membre du gang sur le recrutement de nouveaux membres et la durabilité de leur affiliation.

Les études de suivi des gangs devraient également englober le retour dans la collectivité et évaluer la réussite de la réinsertion sociale de ces délinquantes. Elles doivent avoir à leur disposition suffisamment de ressources et de stratégies d'intervention pour favoriser leur réinsertion sociale. Klein (1968) avance [traduction] « qu'en l'absence des *aptitudes* requises, les délinquantes appartenant à un gang acquièrent la *capacité de se débrouiller* » (p. 65). Accroître les aptitudes des délinquantes pour qu'elles aient d'autres possibilités que de strictement se débrouiller pour survivre s'avère une stratégie importante pour les services correctionnels. Moore et Hagedorn (2001), par exemple, demandent que [traduction] « des recherches soient faites sur les conséquences (à un âge plus avancé) de l'appartenance à un gang » (p. 8). Les délinquantes, par exemple, cessent-elles toute activité liée au gang après leur mise en liberté ? En outre, nous ne savons pas très bien si les délinquantes appartenant à un gang « passent l'âge » de

participer aux activités liées au gang et nous ne connaissons pas vraiment le lien qui existe entre le fait de devenir mère et celui de rester affiliée à un gang. La présente étude constitue un premier pas important dans l'établissement du profil des délinquantes appartenant à un gang et ouvre la voie aux autres chercheurs qui pourront mettre à profit les connaissances acquises ici.

Bibliographie

- Anderson, J. F., Brooks, W., Langsam, A., et Dyson, L. (2002). The “new” female gang member: Anomaly or evolution? *Journal of Gang Research*, 10, 47-65.
- Archer, L. et Grascia, A. M. (2006). Girls, gangs and crime: Profile of the young female offender. *Journal of Gang Research*, 13, 37-48.
- Austin, J. (2004). The proper and improper use of risk assessment in corrections. *Federal Sentencing Reporter*, 16, 1-6.
- Bell, K. E. (2009). Gender and gangs: A quantitative comparison. *Crime & Delinquency*, 55, 363-387.
- Blackburn, A. G. et Trulson, C. R. (2010). Sugar and spice and everything nice? Exploring institutional misconduct among serious and violent female delinquents. *Journal of Criminal Justice*, 38, 1132-1140.
- Brotherton, D. (2006). “Towards the gang as a social movement” dans H. Hagedorn (éd.) *Gangs in the global city* (pp. 251-272), Chicago, IL: University of Illinois Press.
- Chesney-Lind, M. et Pasko, L. (2004). “Girls, gangs, and violence” dans M. Chesney-Lind et L. Pasko, *The female offender: Girls, women, and crime* (pp. 31-54), Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.
- Cuthbertson, R. et Seskus, T. (31 mars 2010). Attempt by gang to infiltrate police is no surprise, says Chief Hanson. Repéré à <http://www.vancouver.sun.com/news/Attempt+gang+infiltrate+police+surprise+says+Chief+Hanson/2747331/story.html#ixzz0oa3yjVTs> (Hyperlien périmé.)
- Di Placido, C., Simon, T. L., Witte, T. D., Gu, D. et Wong, S. C. P. (2006). Treatment of gang members can reduce recidivism and institutional misconduct. *Law and Human Behavior*, 30, 93-114.
- Drury, A. J. et DeLisi, M. (2010). The past is prologue: Prior adjustment to prison and institutional misconduct. *The Prison Journal*, 90, 331-352.
- Eghigian, M. et Kirby, K. (2006). Girls in gangs: On the rise in America. *Corrections Today*, 68, 48-50.
- Esbensen, F., Piper Deschenes, E. et Winfree, L. T. (1999). Differences between gang girls and gang boys: Results from a multisite survey. *Youth & Society*, 31, 27-53.

- Gabor, T. (2007). *Décès en établissement : rapport final*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada.
- Gaes, G. G., Wallace, S., Gilman, E., Klein-Saffran, J. et Suppa, S. (2002). Influence of prison gang affiliation on violence and other prison misconduct. *Prison Journal*, 82, 359-385.
- Joe Laidler, K. et Hunt, G. (2001). Accomplishing femininity among the girls in the gang. *British Journal of Criminology*, 41, 656-678.
- Joe, K. et Chesney-Lind, M. (1995). Just every mother's angel: An analysis of ethnic and gender variations in youth gang membership. *Gender and Society*, 9, 409-431.
- Jones, D., Roper, V., Stys, Y. et Wilson, C. (2004). *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Klein, M. W. (1968). Impressions of juvenile gang members. *Adolescence*, 3 (9), 53-78.
- Knox, G. W. (2004). Females and gangs: Sexual violence, prostitution and exploitation. *Journal of Gang Research*, 11, 1-15.
- Lauderdale, M. et Burman, M. (2009). Contemporary patterns of female gangs in correctional settings. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 19, 258-280.
- Lurigio, A. J., Swartz, J. A. et Chang, J. (1998). A descriptive and comparative analysis of female gang members. *Journal of Gang Research*, 5, 23-33.
- Mackenzie, A. et Johnson, S. L. (2003). *Un profil des délinquantes membres de gangs incarcérées dans des établissements correctionnels fédéraux au Canada*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Maslow, A. H. (1943). A theory of human motivation. *Psychological Review*, 50, 370-396.
- Miller, J. (2001). *One of the guys: Gangs, girls, and gender*. New York: Oxford.
- Molidor, C. E. (1996). Female gang members: A profile of aggression and victimization. *Social Work*, 41, 251-257.
- Moore, J., et Hagedorn, J. (2001). Female gangs: A focus on research. *Juvenile Justice Bulletin*. Washington, DC: Office of Juvenile Justice and Delinquency Programs.

- Motiuk, L. (1997). Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants. *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 9 (1), 26-31.
- Nafekh, M. et Stys, Y. (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Nimmo, M. (2001). *The 'invisible' gang members: A report on female gang affiliation in Winnipeg*. Winnipeg, MB: Canadian Centre for Policy Alternatives.
- Sécurité publique Canada. (2010). *Aperçu statistique : le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 2010*. Ottawa, ON : Sécurité publique Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2008a). *La Gestion de l'interdépendance entre les gangs et les drogues dans les pénitenciers fédéraux*, Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2008b). *Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité (Directive du commissaire 568-3)*, Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Silverman, I. (2001). *Corrections: A comprehensive view*. Belmont, CA: Wadsworth.
- Tobin, K. (2008). "The female gang member" dans K. Tobin, *Gangs: An individual and group perspective* (pp. 118-132), Upper Saddle River, NJ: Pearson/Prentice Hall.
- Totten, M. (2008). *Promising practices for addressing youth involvement in gangs*. Vancouver, BC: British Columbia Ministry of Public Safety.
- Totten, M. (2009). Aboriginal youth and violent gang involvement in Canada: Quality prevention strategies. *IPC Review*, 3, 135-156.
- Wang, J. Z. (2000). Female gang affiliation: Knowledge and perceptions of at-risk girls. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 44, 618-632.
- Winterdyk, John. (2009). *Les gangs en milieu carcéral : examen et aperçu des stratégies*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Annexes

Annexe A : Délinquantes appartenant à un gang et délinquantes qui ne sont pas membres d'un gang selon les indicateurs de l'Évaluation initiale

DOMAINE	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
<i>Sous-domaine</i>						
Indicateurs						
ÉDUCATION ET EMPLOI						
<i>Capacité</i>						
A moins d'une 8 ^e année	322	21,7	248	12,2	3,30	0,0639
A moins d'une 10 ^e année	322	50,1	248	30,6	6,76	0,0094
N'a pas de diplôme d'études secondaires	321	74,5	247	53,4	2,16	0,1419
Trouve l'apprentissage difficile	318	23,7	243	15,4	1,08	0,2984
A des troubles d'apprentissage	303	13,4	238	7,4	2,23	0,1348
A des problèmes physiques qui nuisent à l'apprentissage	320	9,2	247	6,5	0,10	0,7511
A des problèmes de mémoire	314	22,6	245	13,4	2,76	0,0964
A des problèmes de concentration	312	30,3	244	21,4	0,65	0,4217
A de la difficulté à lire	318	21,1	244	11,6	3,53	0,0603
A de la difficulté à écrire	318	20,5	245	10,7	4,47	0,0344
A de la difficulté à calculer	312	30,6	244	18,1	4,23	0,0398
A de la difficulté à comprendre les directives	318	10,1	246	7,7	0,00	0,9626
N'a pas de spécialité, de métier ni de profession	323	68,2	249	51,9	0,06	0,8091
Est peu satisfaite de sa spécialité, de son métier ou de sa profession	314	50,1	237	40,7	0,87	0,3514
A des problèmes de santé physique qui constituent un obstacle au travail	321	18,7	247	10,0	3,39	0,0657
Antécédents professionnels						

DOMAINE	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
<i>Sous-domaine</i>						
Indicateurs						
N'a pas d'antécédents professionnels	323	24,9	248	5,0	6,71	0,0096
Était sans emploi à son arrestation	322	77,2	248	59,1	0,02	0,8804
Était sans emploi au moins 90 % du temps	321	61,1	247	38,6	7,70	0,0055 *
Était sans emploi au moins 50 % du temps	321	76,3	247	51,3	7,62	0,0058 *
A des antécédents d'instabilité dans l'emploi	320	73,3	248	51,9	3,21	0,0732
Est souvent en retard au travail	310	5,9	243	4,5	0,02	0,0837
Est souvent absente du travail	308	5,9	242	7,7	3,19	0,0739
A de la difficulté à s'acquitter de sa charge de travail	311	3,6	244	4,5	1,55	0,2134
Manque d'initiative	311	20,5	243	11,6	3,27	0,0704
A quitté un emploi sans en avoir un autre	316	40,1	245	36,2	2,78	0,0953
A été licenciée	315	18,1	242	16,6	1,18	0,2782
A été congédiée	315	16,6	243	16,3	2,03	0,1542
<i>Avantages de l'emploi</i>						
Le salaire était insuffisant	318	32,0	245	28,2	1,39	0,2383
L'emploi offre peu d'avantages sociaux	318	41,8	246	40,1	6,16	0,0130
N'a pas de sécurité d'emploi	320	30,6	248	30,9	5,73	0,0167
<i>Relations avec les collègues</i>						
Ne s'entend pas avec ses collègues	314	5,6	242	2,1	3,06	0,0803
<i>Relations avec les superviseurs</i>						
Ne s'entend pas avec ses supérieurs	314	6,8	244	3,3	1,90	0,1677
<i>Interventions</i>						

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
A déjà subi une ou plusieurs évaluations professionnelles	316	13,4	244	9,5	0,15	0,7013
A participé à des programmes de formation professionnelle	318	24,0	248	18,4	0,02	0,8980
A mené à terme un programme de formation professionnelle	320	12,2	247	10,7	0,37	0,5436
RELATIONS MATRIMONIALES ET FAMILIALES						
<i>Contexte familial</i>						
Enfance dénuée de liens familiaux	322	28,2	248	18,4	1,42	0,2328
Mère absente durant l'enfance	322	24,0	249	18,4	0,00	0,9443
Relations négatives avec la mère durant l'enfance	317	40,1	248	26,7	2,30	0,1292
Père absent durant l'enfance	321	44,2	249	37,4	0,98	0,3213
Relations négatives avec le père durant l'enfance	317	42,1	246	29,1	1,39	0,2381
Relations dysfonctionnelles entre les parents durant l'enfance	318	52,5	246	39,5	0,14	0,7057
Violence conjugale durant l'enfance	311	39,5	247	28,8	0,69	0,4049
Relations négatives avec les frères et sœurs durant l'enfance	319	16,0	248	12,8	0,02	0,8975
Relations négatives avec d'autres membres de la famille durant l'enfance	310	26,7	245	15,1	4,87	0,0273
Criminalité dans la famille	311	54,9	246	33,2	10,75	0,0010 *
<i>Relations matrimoniales</i>						
Actuellement célibataire	322	56,4	249	46,6	0,96	0,3261

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
A déjà été mariée ou a déjà vécu en union de fait	321	81,9	249	59,6	2,84	0,0920
Insatisfaite de sa relation de couple actuelle	316	13,9	247	8,3	1,50	0,2203
Des problèmes financiers nuisent à sa relation actuelle ou ont nui à ses relations de couple dans le passé	315	25,5	247	20,2	0,00	0,9519
Des problèmes d'ordre sexuel nuisent à sa relation actuelle ou ont nui à ses relations de couple dans le passé	313	20,5	247	13,3	1,25	0,2642
Des problèmes de communication nuisent à sa relation de couple	319	49,0	249	32,3	3,54	0,0599
A été victime de violence conjugale	315	58,5	247	39,5	4,32	0,0377
A déjà commis des actes de violence conjugale	312	18,1	247	13,4	0,16	0,6898
<i>Responsabilités parentales</i>						
N'a présentement aucune responsabilité parentale	323	51,0	249	35,3	1,68	0,1953
Incapable de s'acquitter de ses responsabilités parentales	323	14,5	245	13,9	1,60	0,2062
Incapable de discipliner son enfant comme il faut	315	8,6	245	3,0	5,55	0,0181
Se croit incapable de discipliner son enfant	319	6,2	246	2,1	4,12	0,0424
Surveille l'enfant d'une façon inadéquate	314	10,4	245	6,5	0,71	0,4009
Ne participe pas à des activités avec l'enfant	317	5,6	247	4,2	0,03	0,8701

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Ne comprend pas le développement de l'enfant	317	10,7	246	4,7	3,89	0,0489
La famille ne peut pas s'entendre	321	16,3	248	12,8	0,00	0,9489
A été arrêtée pour avoir maltraité un enfant	322	0,5	249	0,9	0,55	0,4578
A été arrêtée pour inceste	323	0,0	249	0,3	1,30	0,2543
<i>Interventions</i>						
A déjà subi une ou plusieurs évaluations des relations familiales ou conjugales	319	13,9	247	8,9	0,79	0,3731
A participé à une thérapie familiale ou conjugale	319	11,6	247	9,8	0,16	0,6879
A mené à terme une thérapie familiale ou conjugale	319	5,0	248	2,4	1,46	0,2262
FRÉQUENTATIONS/ INTERACTIONS SOCIALES						
<i>Liens</i>						
Est isolée socialement	322	19,3	247	17,2	0,90	0,3439
Fréquente des toxicomanes	320	81,9	249	55,5	11,48	0,0007 *
Fréquente de nombreux délinquants	320	81,9	246	45,7	42,61	< 0,000 1*
A surtout des amis criminels	321	57,9	246	25,8	35,89	< 0,000 1*
A été affiliée à un gang	306	89,0	239	0,0	521,2 3	< 0,000 1*

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Habite un quartier à caractère criminogène	314	49,0	245	29,4	8,14	0,0043 *
Ne fait partie d'aucun groupe communautaire	320	64,7	248	44,8	3,22	0,0729
<i>Relations interpersonnelles</i>						
A un comportement prédateur dans ses relations	318	14,2	245	8,6	1,24	0,2647
A souvent le rôle de victime dans ses relations sociales	318	25,8	245	20,8	0,10	0,7503
Est facilement influencée par les autres	321	57,3	247	42,1	0,40	0,5268
A de la difficulté à communiquer avec les autres	322	19,0	248	11,9	1,32	0,2509
TOXICOMANIE						
<i>Consommation d'alcool</i>						
Consomme de l'alcool de manière excessive	321	45,4	248	33,2	0,35	0,5530
A commencé à boire très jeune	320	39,2	247	25,5	2,44	0,1185
Consomme régulièrement de l'alcool	320	32,6	248	23,4	0,40	0,5273
Fait des excès épisodiques d'alcool	318	36,8	248	27,0	0,31	0,5759
A consommé de l'alcool et des drogues ensemble	318	39,8	248	26,4	2,28	0,1310
Consomme de l'alcool de manière excessive durant ses loisirs	319	37,1	247	24,9	1,60	0,2056
Consomme de l'alcool de manière excessive lors d'activités sociales	319	38,3	247	28,5	0,14	0,7046
Consomme de l'alcool pour se libérer du stress	319	35	246	25,2	0,25	0,6182

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Sa consommation d'alcool nuit à son travail	319	20,2	244	11,9	2,16	0,1415
Sa consommation d'alcool nuit à ses relations conjugales et familiales	317	32,0	248	23,4	0,31	0,5788
Sa consommation d'alcool nuit à ses relations sociales	319	27,0	248	19,0	0,52	0,4709
Sa consommation d'alcool l'a amenée à enfreindre la loi	321	33,2	248	24,3	0,21	0,6486
Sa consommation d'alcool nuit à sa santé	314	14,8	244	11,0	0,06	0,8062
<i>Toxicomanie</i>						
Consomme des drogues de manière excessive (solvants, médicaments sur ordonnance, drogues, etc.)	323	73,0	249	51,0	3,59	0,0582
A commencé à consommer de la drogue très jeune	322	55,4	248	36,5	4,06	0,0439
Consomme régulièrement de la drogue	322	62,0	247	43,9	1,49	0,2226
Consomme de la drogue de manière excessive à l'occasion	320	56,7	246	40,9	0,74	0,3908
A consommé différentes drogues en même temps	318	46,3	245	31,2	2,14	0,1436
Consomme de la drogue de manière excessive durant ses loisirs	323	67,4	248	46,3	3,46	0,0635
Consomme de la drogue de manière excessive lors d'activités sociales	323	66,5	249	46,0	3,17	0,0749
Consomme de la drogue pour se libérer du stress	323	61,7	246	41,8	2,95	0,0858

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Sa consommation de drogue nuit à son travail	319	44,8	245	32,3	0,45	0,5016
Sa consommation de drogue nuit à ses relations conjugales ou familiales	321	56,4	249	42,1	0,27	0,6637
Sa consommation de drogue nuit à ses relations sociales	322	51,9	247	36,5	1,16	0,2814
Sa consommation de drogue l'a amenée à enfreindre la loi	323	62,6	249	42,1	4,10	0,0430
Sa consommation de drogue nuit à sa santé	314	39,2	243	26,1	1,94	0,1632
<i>Interventions</i>						
A déjà subi une ou plusieurs évaluations de la toxicomanie	321	44,5	246	33,2	0,08	0,7763
A participé à un programme de traitement de la toxicomanie	323	48,4	248	36,2	0,09	0,7634
A mené à terme un traitement de la toxicomanie	322	36,2	247	24,9	0,91	0,3398
FONCTIONNEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ						
<i>Logement</i>						
Changements fréquents de logement	319	41,8	248	30,3	0,54	0,4635
Logement est mal entretenu	288	8,6	233	7,4	0,16	0,8056
<i>Présentation de soi</i>						
A une mauvaise présentation	322	6,2	248	2,4	3,15	0,0758
A une mauvaise hygiène	321	2,1	247	1,8	0,04	0,8444
<i>Santé</i>						
A des problèmes physiques	320	34,1	248	19,3	6,11	0,0135
A des problèmes dentaires	316	25,2	245	16,0	1,75	0,1862

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
A des problèmes d'alimentation	316	13,1	248	6,8	2,87	0,0903
<i>Finances</i>						
A de la difficulté à payer ses factures	316	35,3	244	26,7	0,04	0,8512
A des dettes	310	38,6	243	35,6	3,05	0,0807
N'a pas de compte en banque	310	44,8	243	32,9	0,50	0,4787
N'a pas de crédit	307	59,3	246	45,4	0,52	0,4728
N'a pas de biens à remettre en nantissement	317	62,3	246	48,1	0,01	0,9223
<i>Communications</i>						
A des problèmes de communication écrite	323	8,9	248	5,3	0,75	0,3862
Est incapable de s'exprimer verbalement	323	5,9	248	4,5	0,01	0,9435
<i>Loisirs</i>						
N'a aucun passe-temps	316	19,9	248	17,2	0,38	0,5353
Ne participe pas à des activités organisées	318	47,8	246	32,0	2,52	0,1127
<i>Aide</i>						
Ne connaît pas les services sociaux	321	2,1	248	2,7	1,07	0,3001
A eu recours à l'aide sociale	318	69,1	244	53,1	0,00	0,9809
<i>Intervention</i>						
A déjà subi une évaluation de son fonctionnement dans la collectivité	321	7,4	245	4,7	0,33	0,5674
A participé à un programme d'acquisition de compétences psychosociales	320	9,8	245	5,6	1,09	0,2974

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
A mené à terme à un programme d'acquisition de compétences psychosociales	320	7,1	245	3,9	1,09	0,2962
ORIENTATION PERSONNELLE ET AFFECTIVE						
<i>Image de soi</i>						
A une très haute idée de son importance	323	10,7	248	7,1	0,32	0,5707
A des problèmes en lien avec sa force physique	322	8,6	246	4,2	2,19	0,1389
A des problèmes en lien avec ses relations familiales	321	36,8	248	26,7	0,33	0,5679
A des problèmes en lien avec son ethnicité	321	7,1	247	3,6	1,61	0,2042
A des problèmes en lien avec la religion	321	1,8	248	1,2	0,05	0,8176
Est membre d'un gang	301	24,9	243	0,0	80,20	< 0,000 1*
<i>Facultés cognitives</i>						
Est incapable de reconnaître ses problèmes	323	44,5	247	22,3	15,14	< 0,000 1*
A de la difficulté à résoudre ses problèmes interpersonnels	323	50,1	248	32,9	3,21	0,0731
Est incapable de faire des choix	322	58,2	249	38,6	4,30	0,0318
N'est pas consciente des conséquences de ses actes	323	55,5	249	32,6	10,60	0,0011 *
Se fixe des objectifs irréalistes	319	20,8	246	9,8	6,78	0,0092

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
N'a pas de considération pour les autres	323	48,1	249	25,5	13,96	0,0002 *
N'est pas consciente de son milieu social	322	17,2	247	8,6	4,24	0,0394
Est impulsive	323	67,1	247	45,7	3,66	0,0558
Est incapable de comprendre les sentiments des autres	317	14,2	247	8,3	1,72	0,1891
A une pensée étroite et rigide	322	34,7	249	13,6	21,96	< 0,000 1*
<i>Comportement</i>						
Fait preuve d'agressivité	323	40,9	249	21,4	11,54	0,0007 *
A de la difficulté à s'affirmer	322	40,7	248	30,6	0,06	0,8079
A de la difficulté à composer avec le stress	322	64,4	249	51,9	0,54	0,4604
A de la difficulté à résoudre des situations conflictuelles	320	50,4	247	32,3	4,51	0,0336
A de la difficulté à gérer son temps	315	24,0	244	18,7	0,00	0,9775
A des problèmes de jeu	319	7,7	246	3,0	3,89	0,0487
A une faible tolérance à la frustration	321	45,1	247	27,9	4,91	0,0267
Fait preuve d'hostilité	323	22,6	247	11,6	5,21	0,0225
A des craintes irraisonnées	317	26,1	247	23,1	0,97	0,3235
Prend des risques inconsidérés	322	70,6	244	49,6	2,04	0,1231
Recherche les sensations fortes	320	40,1	248	23,1	6,87	0,0088
Est irréfléchie	323	30,6	248	17,2	5,01	0,0252
N'est pas consciencieuse	321	33,8	246	14,5	16,54	< 0,000 1*

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Est manipulatrice	320	46,3	245	23,4	15,56	< 0,0001*
<i>Comportement sexuel</i>						
A des problèmes de performance sexuelle	310	9,2	242	4,7	2,00	0,1570
A des problèmes en lien avec son identité sexuelle	316	2,6	245	1,2	0,90	0,3426
A des préférences sexuelles inappropriées	315	1,2	247	1,0	0,00	0,9532
A des problèmes en lien avec ses mœurs sexuelles	315	4,7	248	4,5	0,25	0,6168
<i>Aptitudes intellectuelles</i>						
Est atteinte d'une déficience mentale	319	1,8	247	3,0	2,38	0,1228
<i>Santé mentale</i>						
A reçu un diagnostic antérieur de problème de santé mentale	316	18,7	244	12,8	0,48	0,4883
A reçu un diagnostic récent de problème de santé mentale	319	12,8	245	9,2	0,08	0,7732
<i>Interventions</i>						
A déjà subi une ou plusieurs évaluations pour des problèmes personnels ou affectifs	320	33,8	245	24,6	0,19	0,6658
Des médicaments lui ont été prescrits dans le passé	313	50,4	243	30,0	8,90	0,0029*
Des médicaments lui ont été prescrits récemment	318	32,9	245	24,0	0,21	0,6472
A été hospitalisée dans le passé	317	30,0	246	21,4	0,44	0,5083
Est hospitalisée en ce moment	322	2,1	249	0,9	0,77	0,3813

DOMAINE	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
<i>Sous-domaine</i>						
Indicateurs						
A reçu des services de consultation externe dans le passé	315	21,1	245	15,4	0,14	0,7092
A reçu des services de consultation externe avant son admission	319	6,2	247	5,6	0,26	0,6096
A participé à des programmes dans le passé	320	32,6	248	21,4	1,83	0,1759
Participe actuellement à un programme	323	27,3	249	22,8	0,40	0,5259
ATTITUDE						
<i>Justice</i>						
A une attitude négative à l'égard des lois	321	50,4	249	18,1	47,13	< 0,000 1*
A une attitude négative envers la police	321	38,3	248	13,1	33,31	< 0,000 1*
A une attitude négative à l'égard des tribunaux	321	32,0	247	11,9	22,06	< 0,000 1*
A une attitude négative à l'égard des services correctionnels	322	19,9	249	5,3	20,43	< 0,000 1*
A une attitude négative à l'égard de la surveillance dans la collectivité	321	25,8	248	11,9	9,72	0,0018 *
A une attitude négative à l'égard de la réadaptation	321	10,4	248	1,5	16,91	< 0,000 1*
<i>Société</i>						
Ne valorise pas l'emploi	322	16,3	247	5,0	13,15	0,0003 *
Ne valorise pas les relations conjugales et familiales	323	3,6	247	1,5	1,38	0,2396

DOMAINE <i>Sous-domaine</i> Indicateurs	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
Ne valorise pas les relations interpersonnelles	321	3,6	249	1,5	1,45	0,2284
Valorise la toxicomanie	322	42,1	248	19,9	17,61	< 0,000 1*
Ne valorise pas les compétences psychosociales	320	4,5	247	0,3	9,32	0,0023 *
Ne valorise pas la stabilité personnelle ou affective	320	6,5	247	2,1	4,69	0,0303
Ne valorise pas les personnes âgées	319	2,4	247	0,9	1,22	0,2690
Considère que le rôle des femmes et des hommes est inégal	314	17,8	245	11,9	0,73	0,3945
Fait preuve d'intolérance à l'endroit de groupes ethniques	319	4,2	247	1,9	1,57	0,2105
Fait preuve d'intolérance à l'endroit des autres religions	320	1,8	248	0,3	2,49	0,1148
Fait preuve d'intolérance à l'endroit des personnes handicapées	320	0,3	247	0,3	0,03	0,8541
<i>Biens</i>						
A peu de respect pour les biens personnels	322	16,9	248	10,4	1,33	0,2482
Manque de respect pour les biens publics	322	14,5	247	6,2	5,84	0,0156
Manque de respect pour les biens commerciaux	322	14,2	246	11,0	0,00	0,9647
<i>Violence</i>						
Encourage la violence familiale	320	6,5	248	5,7	0,36	0,5507
Encourage la violence instrumentale	318	32,3	246	11,6	24,32	< 0,000 1*

DOMAINE	<i>n</i>	Membres d'un gang (%)	<i>n</i>	Non membres d'un gang (%)	χ^2	<i>p</i>
<i>Sous-domaine</i>						
Indicateurs						
<i>Style de vie</i>						
N'a pas de but dans la vie	322	45,7	249	33,2	0,46	0,4990
Adopte une attitude non conformiste	323	40,9	247	23,4	6,85	0,0089

Nota : La correction de Bonferroni a été appliquée; test statistique réalisé à l'aide des variables suivantes : $\alpha/7$ domaines = 0,05/7 = 0,0071; * $p < 0,007$.

Annexe B : Participation aux programmes correctionnels

	Membres d'un gang	Non membres d'un gang	χ^2	<i>p</i>
	<i>n</i> = 337	<i>n</i> = 337		
		%		
Aumônerie	0,0	1,5	5,04	0,0248
Visites	0,0	0,0	-	-
Programme pour les délinquants violents	21,1	8,0	23,11	< 0,0001*
Programmes d'éducation	84,0	58,5	53,53	< 0,0001*
Programmes pour délinquants ayant des besoins spéciaux	2,4	0,9	2,31	0,1285
Programmes ethnoculturels	0,0	0,0	-	-
Programmes pour délinquants sexuels	0,3	0,0	1,00	0,3170
Programmes de lutte contre la toxicomanie	68,3	52,2	18,06	< 0,0001*
Programme d'acquisition des compétences parentales	3,9	3,9	0,0	1,0000
Vivre sans violence	0,0	0,0	-	-
Programme d'intégration communautaire	2,4	2,4	0,00	1,0000
Programme d'initiation aux loisirs	0,0	0,0	-	-
Programme d'apprentissage cognitif des compétences	23,2	18,4	2,31	0,1287
Programme de maîtrise de la colère	23,7	17,5	4,00	0,0456
Programme d'analyse d'urine	0,0	0,3	1,00	0,3170
Programmes pour délinquants Autochtones	14,0	7,1	8,33	0,0039
Programmes pour les délinquantes	49,0	33,0	17,89	< 0,0001*
Services de psychologie	31,2	22,3	6,82	0,0090
Services de santé	8,0	5,0	2,43	0,1189
Services de santé mentale	5,6	3,0	2,92	0,0876
Programme sur le VIH/sida	7,4	3,0	6,78	0,0092
Programmes de lutte contre la violence familiale	8,0	5,9	1,12	0,2898
Programme d'acquisition des compétences psychosociales	57,6	42,4	15,44	< 0,0001*
Programmes de perfectionnement personnel	21,1	13,4	7,04	0,0080
Programme Contrepoint	4,8	1,8	4,70	0,0302
Programme d'emploi en établissement du SCC	0,0	0,0	-	-

Programme dans la collectivité	1,5	3,9	3,65	0,0560
Programme d'emploi en établissement de CORCAN	0.0	0.0	-	-
Ni programme ni emploi	0.0	0.0	-	-

Nota : La correction de Bonferroni a été appliquée; test statistique réalisé à l'aide des variables suivantes : $\alpha/29$ programmes = $0,05/29 = 0,0001$; * $p < 0,0001$.